



FORMULAIRE DE JUSTIFICATION D'ABSENCE

Année 2021-2022

Les modalités de contrôle des connaissances 2021-2022, votées par le Conseil de la Formation de l'Université de Lorraine **précisent** :

L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité **dans les 8 jours** qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

CE FORMULAIRE NE DOIT ETRE REMPLI QU'EN CAS D'ABSENCE A UN CC OU TP DONNANT LIEU A UNE NOTE

SEULS LES JUSTIFICATIFS D'ABSENCE « OFFICIELS » SERONT ACCEPTES

TOUT FORMULAIRE INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Date de dépôt :

Je soussigné(e)

N° Etudiant :

Boursier : Oui Non

Inscrit(e) en L1 L2 L3 LPRO M1 M2

Mention PC SPI SV STAPS

GDOSSL

GESTE MEEF

Groupe :

OBJET DE L'ABSENCE : (maladie, stage, formation, compétition, autres...)

Joindre les justificatifs (convocation, certificat médical...)

Absent du au **inclus**

UE / EC Intitulé de l'examen, du CC ou du TP (noté) ou Langues	JOUR	HORAIRE	ENSEIGNANT

Signature de l'étudiant(e)